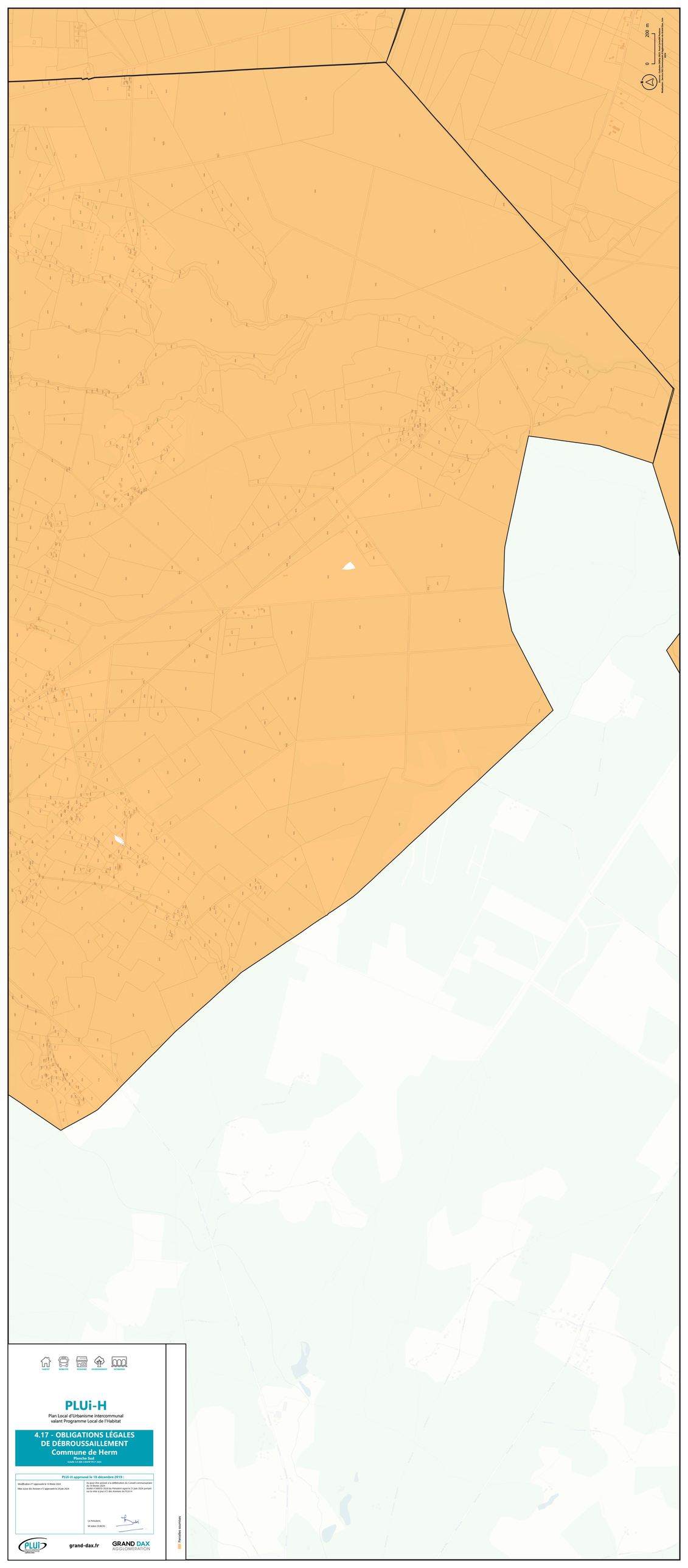

HABITAT MOBILITÉS ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

4.17 - OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT
Commune de Herm

Planche Sud

Echelle 1/5 000 | EDOP PLUi 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Modification n°1 approuvée le 14 février 2024 Mise à jour des Annexes n°1 approuvée le 24 juin 2024	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 24 juin 2024 Arrêté n°A009 01 2024 du Président signé le 21 juin 2024 portant sur la mise à jour n°1 des Annexes du PLUi-H Le Président, M Julien DUBOIS

Parcelles boisées

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

grand-dax.fr

GRAND DAX AGGLOMÉRATION